

Rueil-Malmaison, le 16 janvier 2020

Jocelyne Vassoille est nommée directrice des ressources humaines de VINCI

Xavier Huillard, président-directeur général de VINCI, nomme Jocelyne Vassoille directrice des ressources humaines du Groupe. Elle prend la suite de Franck Mougin qui occupait ce poste depuis 2009. Elle entre également au Comité exécutif de VINCI.

Ingénieure de formation, Jocelyne Vassoille a débuté sa carrière dans les secteurs de l'aéronautique et du conseil en ressources humaines. En 1996, elle intègre le groupe Danone, où elle alterne des postes fonctionnels et opérationnels en France et à l'international. Elle est ensuite nommée directrice du développement international des ressources humaines pour la division « produits laitiers » et pour les fonctions marketing et commerciale de l'ensemble du Groupe.

En 2008, elle rejoint le groupe LVMH où elle prend la direction des ressources humaines, en charge du recrutement et du développement RH ainsi que des branches « distribution sélective » et « parfums cosmétiques ». Elle est ensuite nommée directrice des ressources humaines des parfums Christian Dior.

En 2013, Jocelyne Vassoille devient directrice des ressources humaines et de la RSE, puis de la communication de Vivarte.

En 2016, elle est nommée directrice des ressources humaines de la division recherche et innovation de L'Oréal.

A propos de VINCI

VINCI est un acteur mondial des métiers des concessions et du contracting, employant plus de 210 000 collaborateurs dans une centaine de pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale et va au-delà de ses résultats économiques, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général. www.vinci.com